	PROJET DE SERVICE 2019-2023
	Fiche Action N° 3.1 : « EPI soudeurs intérimaires »
	Référence au PRST : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ↳ Si oui, à quel objectif : 3. Cibler les risques prioritaires, III.1. Prévenir l'exposition aux produits chimiques Action CPOM : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Pilote : Alice BOGEY et ...

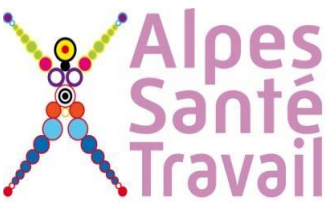
P
R
E
S
E
N
T
A
T
I
O
N

D
E

L

A
C
T
I
O
N

1. Contexte et enjeux de la démarche
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle ou <input type="checkbox"/> Suite d'une action antérieure Dans le cadre du suivi clinique nous constatons que des intérimaires soudeurs interviennent sans moyen de protection collectif, dans des entreprises, qui peuvent elles-mêmes être sous-traitantes. Les activités de soudage sont classées en catégorie I (cancérigène certain pour l'homme) par le CIRC, du fait d'un risque de cancer bronchique et de mélanome oculaire.
2. Objectif poursuivi
Améliorer le suivi et la protection des soudeurs intérimaires. Les indicateurs envisagés : <ul style="list-style-type: none"> • Nombres de moyens réellement mis en œuvre • Nombres d'agences de travail temporaire rencontrées
3. Descriptif synthétique de l'action
Moyens à mettre en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les agences d'intérim ayant des soudeurs/oxycoupeurs • Se documenter sur les différentes cagoules aspirantes existantes (facilité d'utilisation, coût...) afin de repérer les plus adaptées à notre population • Se rapprocher du centre de formation appartenant à ELITE pour à terme visite du centre de formation et proposer une information aux élèves sur le risque chimique de leur activité • Création d'un protocole ; Validé par les instances. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Noter la fourniture d'une cagoule aspirante dans les préconisations de la fiche de visite pour les intérimaires concernés ○ Envisager la mise en place d'un suivi par des IBE • Information des agences nous adressant des soudeurs/oxycoupeurs (informations collectives et/ou individualisée par et avec le médecin de l'entreprise utilisatrice) Périmètre de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Tous les intérimaires vus pour des emplois de soudeur et/ou oxycoupeur à Alpes Santé Travail Méthode de communication <ul style="list-style-type: none"> • Communication interne : Rédaction protocole, préconisation type, liste cagoules • Communication externe : Information des agences, documentation à distribuer aux intérimaires, support information collective pour les élèves du centre de formation,...
4. Pilote(s)
Dr. BOGEY Alice jusqu'au 28/06/2019 puis à définir (groupe intérim ?)

	PROJET DE SERVICE 2019-2023
	Fiche Action N° 3.1 : « EPI soudeurs intérimaires »
	Référence au PRST : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ↳ Si oui, à quel objectif : 3. Cibler les risques prioritaires, III.1. Prévenir l'exposition aux produits chimiques Action CPOM : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Pilote : Alice BOGEY et ...

5. Publics concernés
Externe : intérimaires, agences d'intérim Interne : Médecins, infirmières, IPRP
6. Calendrier
2019 : <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les agences ayant des soudeurs/oxycoupeurs • Se documenter sur les différentes cagoules aspirantes existantes (facilité d'utilisation, cout...) afin de repérer les plus adaptées à notre population et créer un « catalogue » • Se rapprocher du centre de formation appartenant à ELITE • Discussion sur la mise en place des IBE et rédaction d'un protocole si nécessaire (afin de l'intégrer dans le protocole global de cette FA) • Création d'un protocole à faire valider en CMT et à communiquer à l'ensemble des médecins/infirmières/IPRP 2020: <ul style="list-style-type: none"> • Information des agences d'intérim nous adressant des soudeurs/oxycoupeurs (informations collectives et/ou individualisée par et avec le médecin de l'entreprise utilisatrice) • Visite du centre de formation et proposer une information aux élèves sur le risque chimique de leur activité Généralisation des préconisations à formuler à tous les intérimaires pour que les agences fournissent des cagoules aspirantes et rédaction d'une fiche de préconisation type

S U I V I	7. Critères d'évaluation
	Respect du calendrier Suivi des indicateurs Harmonisation à l'échelle du service
	8. Bilan de l'action
	Suite à donner <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui laquelle ?